



FICHE PRATIQUE



L'ESPACE DE RENCONTRE : LIEU COLLECTIF, PROVISOIRE ET EVOLUTIF

C'est quoi un espace de rencontre ?

L'espace de rencontre est un lieu dans lequel un parent exerce son droit de visite. Il permet également de maintenir et/ou renouer des liens entre enfants et parents, grands-parents ou toute personne détentrice d'un droit de visite.

C'est un lieu provisoire où se prépare l'avenir, afin que les relations de l'enfant à ses parents reprennent, changent, évoluent, et que des rencontres sans intermédiaire soient un jour possibles.

C'est un lieu évolutif dans lequel les rencontres voient leur durée augmenter (en général 1h à 2h), leurs modalités changer (sans et avec sortie) jusqu'au passage de bras qui permet l'organisation d'un droit de visite classique.

C'est un lieu collectif dans lequel plusieurs familles sont accueillies en même temps. L'aspect collectif vient parfois soutenir les rencontres, parents et enfants peuvent s'y appuyer et s'y rassurer. Une équipe pluridisciplinaire est présente pour accompagner les familles en fonction des besoins observés et exprimés par chacun.

L'espace de rencontre est sollicité directement par les parents (mode conventionnel) ou désigné par le Juge aux Affaires Familiales (qui s'appuie sur l'article 373-2 du Code Civil, concernant l'exercice de l'Autorité Parentale: www.legifrance.fr). Les parents ont toujours la possibilité de rechercher et faire connaître au magistrat les meilleurs accords auxquels ils sont parvenus (sauf dans les contextes de violences conjugales).

Historique et référentiel

- Dans les années 1980, face au constat que 30 % des enfants ne voyaient plus l'un de leurs deux parents dans les cinq ans suivant la séparation conjugale, des professionnels de formations diverses (magistrats, avocats, psychologues, médiateurs, travailleurs sociaux...) ont créé des espaces de rencontre enfants-parents afin de prévenir la rupture des liens.

- En 1994, la Fédération Française des Espaces de Rencontre enfants-parents (FFER) s'est créée pour permettre aux espaces de rencontre de se rassembler, se faire reconnaître et financer au niveau politique. En apportant soutien et espaces de réflexion aux structures juridiques et aux professionnels qui y travaillent, la FFER a permis la reconnaissance des espaces de rencontre dans la prévention et le soutien aux enfants et aux familles. Elle encourage aujourd'hui le développement des services et l'accueil de nouvelles problématiques familiales (www.ffer.org/).

- La Fédération Nationale de la Médiation et des Espaces Familiaux (FENAMEF) s'inscrit dès sa création en 1991 dans l'accompagnement au développement de la médiation familiale. Elle a ensuite ouvert son champ d'activité pour promouvoir le maintien, la préservation ou la restauration du lien familial dans l'activité de médiation familiale, médiation en relation avec la famille et son environnement, et dans les espaces de rencontre. Elle accompagne la professionnalisation de ses acteurs et la reconnaissance de ces activités au niveau politique. (www.fenamef.asso.fr).

- Depuis 2015, un référentiel encadre l'action des espaces de rencontre qu'ils soient désignés par le Juge aux Affaires Familiales ou à la demande spontanée des parents. Ce référentiel constitue un cadre commun de référence pour les gestionnaires, les financeurs, les partenaires et les prescripteurs des espaces de rencontre. Il a pour objectif d'harmoniser les pratiques entre les différents espaces de rencontre. Il en décrit le cadre, les missions et les qualifications des professionnels qui y interviennent. La dernière version de ce référentiel a été publiée le 24 décembre 2020 (<https://www.ffer.org/actualites/referentiel-national-des-espaces-de-rencontre-2021>).



FICHE PRATIQUE



L'ESPACE DE RENCONTRE : LIEU COLLECTIF, PROVISOIRE ET EVOLUTIF

L'accueil des parents

Dans un premier temps, des entretiens sont proposés aux parents, en individuel dans un cadre judiciaire ou ensemble dans un cadre conventionnel. Cet entretien préalable aux rencontres est un temps privilégié d'écoute afin de recueillir le vécu de chacun des parents et leurs attentes quant à l'espace de rencontre. Le cadre des rencontres et le règlement de fonctionnement sont également évoqués.

Le temps d'adaptation pour l'enfant

C'est le moment où il découvre l'espace dans lequel il va rencontrer son parent. C'est également le moment d'expliquer à l'enfant les raisons de cet entretien et de répondre à ses premières questions. A chaque fois, ce moment est proposé individuellement, en dehors de la présence de son parent. A la fin de cette adaptation, le cadre des rencontres et la place des intervenants est à nouveau expliqué, cette fois-ci en présence du parent. C'est également dans ces temps que le parent hébergeant est mobilisé sur l'accompagnement de l'enfant au moment des rencontres tout en considérant ses difficultés et en s'assurant de sa sécurité. Pour les bébés et les très jeunes enfants, ce temps d'adaptation permet de trouver quelques repères dans ce nouveau lieu et auprès des professionnels qui les accueillent lors des rencontres.

Les premières rencontres

Les premières rencontres enfants-parents peuvent être fragiles et nécessitent une disponibilité des professionnels. C'est un temps privilégié d'observation pluriprofessionnelle, permettant de déterminer par la suite les modalités possibles des rencontres : accueillir les parents individuellement, les enfants aussi, proposer des rencontres fratrie et individuelles aux enfants pour accompagner et encourager les besoins de chacun (souffrance exprimée, refus...). L'objectif reste toujours d'accueillir les familles dans un espace collectif avec une présence intermittente des intervenants et dans un temps transitoire.

L'enfant peut être très envahi par les émotions de ses parents, leur vécu. Il lui est parfois difficile d'identifier ses ressentis propres. Des entretiens individuels peuvent l'aider à mieux percevoir son vécu, ses craintes et ses besoins. Chez les petits, les professionnels utilisent l'observation (et notamment des moments de jeu) afin de tenter de repérer ses émotions, ses difficultés et ses besoins.

Bibliographie

Parentalité, conjugalité et espaces de rencontre : l'enfant dans la tourmente. Serge Bédère
Dans Dialogue 2015/1 (n° 207), pages 31 à 44

Espace rencontre parents-enfants. Apaiser les relations. Magali Coulomb, Mylène Otulakowski
Dans L'école des parents 2015/4 (n° 615), pages 16 à 19

Maison des Liens
Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les
partenaires

www.maisondesliensfamiliaux.fr
maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr



FICHE PRATIQUE



L'ESPACE DE RENCONTRE : LIEU COLLECTIF, PROVISOIRE ET EVOLUTIF

L'évolution de l'Espace de Rencontre

Un espace de rencontre est un lieu transitoire et évolutif. Lorsqu'il s'installe dans une durée longue, au-delà d'une année, sans possibilité d'évolution, il peut avoir un effet délétère sur le lien enfant-parent :

- L'enfant peut, à un certain moment, se questionner sur les raisons pour lesquelles il ne peut voir son parent que dans un lieu neutre avec un cadre spécifique. Est-il en danger avec son parent ?
- Les deux parents, pour des raisons différentes, peuvent avoir peur du changement et de l'évolution.

Toute la force d'un espace de rencontre transitoire, c'est qu'il permette aux personnes d'être en mouvement.

Les écrits

Un espace de rencontre n'est pas un lieu d'évaluation. Toutefois, le Juge aux Affaires Familiales attend un écrit de la part des professionnels. Les notes transmises au Juge aux Affaires Familiales relatent de manière factuelle la façon dont les rencontres se sont déroulées. Le contenu des écrits est partagé aux parents lors des entretiens de bilan qui ont lieu peu avant la fin de la mesure judiciaire et qui permettent d'ouvrir sur les différentes perspectives qui s'offrent à eux en fonction de là où ils en sont.

Ressources vidéos

FFER - 3 minutes pour connaître des espaces de rencontre enfants-parents

<https://www.youtube.com/watch?v=v5ctlyvYb00&t=1s>

FFER - 50 secondes pour connaître les espaces de rencontre enfants parents

<https://www.youtube.com/watch?v=Htul3jnmrnk>

Espace de rencontre enfants-parents :

- Le silence de mon père

<https://www.youtube.com/watch?v=mTl7GJx9ttw&t=319s>

- Le cadeau de mes grands-parents

<https://www.youtube.com/watch?v=oP5WB-gK9Po&t=266s>

- L'orage de ma mère

https://www.youtube.com/watch?v=c_PZR-HHl6g&t=200s

MINISTERE DE LA JUSTICE

Les espaces de rencontre parents-enfants

https://www.youtube.com/watch?v=p-RytEjC_-g

Les situations de violences conjugales nécessitent parfois des aménagements spécifiques des modalités d'accueil en espace de rencontre (Cf Fiche : « L'espace de rencontre : spécificités d'accueil dans les situations de violences conjugales »).